

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

États financiers annuels – 2024

Au 31 décembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date



**NEXT**EDGE  
CAPITAL

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Table des matières

|                                                                                              |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière..... | 2  |
| Rapport de l'auditeur indépendant .....                                                      | 3  |
| États de la situation financière.....                                                        | 6  |
| États du résultat global .....                                                               | 7  |
| États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables .....      | 8  |
| Tableaux des flux de trésorerie .....                                                        | 9  |
| Annexe du portefeuille .....                                                                 | 10 |
| Notes annexes .....                                                                          | 15 |
| Renseignements généraux.....                                                                 | 30 |

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Avis à l'intention des porteurs de parts

### Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Next Edge Capital Corp. (le « gestionnaire ») est responsable des états financiers de Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund (le « Fonds ») et de toute information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Next Edge Capital Corp., à titre de gestionnaire et de fiduciaire. Ils ont été préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôles internes afin de fournir l'assurance que les actifs sont protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et de produire des livres comptables fiables pour la préparation de l'information financière. Les systèmes de contrôles internes permettent à la direction de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'intégrité des états financiers.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est responsable de gérer les activités du Fonds dans l'intérêt de ses porteurs de parts.

Respectueusement,



Robert Anton  
Président



David Scobie  
Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp.  
Le 31 mars 2025

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de  
Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund (le « Fonds »)

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023 et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Le 1<sup>er</sup> avril 2025

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## États de la situation financière

| Aux 31 décembre                                                              | Notes | 2024             | 2023              |
|------------------------------------------------------------------------------|-------|------------------|-------------------|
| <b>ACTIF</b>                                                                 |       |                  |                   |
| <b>Actifs courants</b>                                                       |       |                  |                   |
| Placements à la juste valeur par le biais du résultat net                    | 5, 6  | 7 250 277        | 9 736 473         |
| Trésorerie                                                                   |       | 287 425          | 426 939           |
| Souscriptions à recevoir                                                     |       | —                | 21 000            |
| Montants à recevoir pour la vente de placements                              |       | —                | 128 916           |
| Intérêts et autres débiteurs                                                 |       | 4 645            | 7 102             |
| <b>Total de l'actif</b>                                                      |       | <b>7 542 347</b> | <b>10 320 430</b> |
| <b>PASSIF</b>                                                                |       |                  |                   |
| <b>Passifs courants</b>                                                      |       |                  |                   |
| Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net            | 5, 6  | 1 555            | 161 857           |
| Montant à payer pour l'achat de placements                                   |       | 34 794           | 35 734            |
| Rachats à payer                                                              |       | 1 900            | 37 365            |
| Frais d'administration à payer                                               |       | 80 085           | 22 260            |
| Frais de gestion à payer                                                     | 9, 10 | 3 602            | 11 334            |
| Taxe de vente harmonisée à payer                                             |       | 6 336            | 2 970             |
| <b>Total du passif</b>                                                       |       | <b>128 272</b>   | <b>271 520</b>    |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>               |       | <b>7 414 075</b> | <b>10 048 910</b> |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b> |       |                  |                   |
| Catégorie A                                                                  |       | 3 997            | 8 970             |
| Catégorie F                                                                  |       | 21 019           | 14 471            |
| Catégorie A1                                                                 |       | 1 257 257        | 2 350 528         |
| Catégorie F1                                                                 |       | 6 131 802        | 7 674 941         |
|                                                                              |       | <b>7 414 075</b> | <b>10 048 910</b> |
| <b>Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie</b>              |       |                  |                   |
| Catégorie A                                                                  | 7     | 638              | 1 000             |
| Catégorie F                                                                  | 7     | 3 321            | 1 615             |
| Catégorie A1                                                                 | 7     | 347 135          | 456 287           |
| Catégorie F1                                                                 | 7     | 1 617 339        | 1 439 736         |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>      |       |                  |                   |
| Catégorie A                                                                  |       | 6,26             | 8,97              |
| Catégorie F                                                                  |       | 6,33             | 8,96              |
| Catégorie A1                                                                 |       | 3,62             | 5,15              |
| Catégorie F1                                                                 |       | 3,79             | 5,33              |

Approuvé par Next Edge Capital Corp.,



Robert Anton  
Président



David Scobie  
Chef de l'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## États du résultat global

| Pour les exercices clos les 31 décembre                                                                     | Notes | 2024               | 2023             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------------------|------------------|
| <b>Produits</b>                                                                                             |       |                    |                  |
| Produits d'intérêts aux fins de distribution                                                                |       | 21 172             | 36 982           |
| Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets                                        |       | 40 401             | 14 253           |
| Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements                                                   |       | (2 144 417)        | (1 571 700)      |
| Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, montant net                                | 6     | (262 671)          | 1 251 724        |
| (Perte nette) profit net sur les placements                                                                 |       | (2 407 088)        | (319 976)        |
| <b>Total (de la perte) des produits</b>                                                                     |       | <b>(2 345 515)</b> | <b>(268 741)</b> |
| <b>Charges</b>                                                                                              |       |                    |                  |
| Coûts de transaction                                                                                        |       | 365 217            | 314 280          |
| Frais d'administration                                                                                      |       | 147 000            | 152 346          |
| Honoraires d'audit                                                                                          |       | 78 499             | 50 087           |
| Honoraires juridiques                                                                                       |       | 31 531             | 39 585           |
| Frais de gestion                                                                                            | 9, 10 | 18 388             | 30 027           |
| Coûts liés à la communication de l'information aux porteurs de parts                                        |       | 7 206              | 12 963           |
| Honoraires du comité d'examen indépendant                                                                   | 10    | 14 426             | 18 747           |
| Retenue d'impôt                                                                                             |       | 810                | 15 035           |
| Taxe de vente harmonisée                                                                                    |       | 13 985             | 9 588            |
| Droits de garde                                                                                             |       | 4 616              | 4 575            |
| Charges d'intérêts                                                                                          |       | 411                | —                |
|                                                                                                             |       | <b>682 089</b>     | <b>647 233</b>   |
| Moins : charges absorbées par le gestionnaire                                                               | 10    | (147 994)          | (211 015)        |
| <b>Total des charges</b>                                                                                    |       | <b>534 095</b>     | <b>436 218</b>   |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>               |       | <b>(2 879 610)</b> | <b>(704 959)</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b> |       |                    |                  |
| Catégorie A                                                                                                 |       | (3 529)            | (1 030)          |
| Catégorie F                                                                                                 |       | (8 452)            | (2 198)          |
| Catégorie A1                                                                                                |       | (565 745)          | (213 876)        |
| Catégorie F1                                                                                                |       | (2 301 884)        | (487 855)        |
|                                                                                                             |       | <b>(2 879 610)</b> | <b>(704 959)</b> |
| <b>Nombre moyen de parts en circulation</b>                                                                 |       |                    |                  |
| Catégorie A                                                                                                 |       | 1 328              | 1 000            |
| Catégorie F                                                                                                 |       | 2 883              | 1 418            |
| Catégorie A1                                                                                                |       | 391 111            | 553 393          |
| Catégorie F1                                                                                                |       | 1 501 276          | 1 290 131        |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>      |       |                    |                  |
| Catégorie A                                                                                                 |       | (2,66)             | (1,03)           |
| Catégorie F                                                                                                 |       | (2,93)             | (1,55)           |
| Catégorie A1                                                                                                |       | (1,45)             | (0,39)           |
| Catégorie F1                                                                                                |       | (1,53)             | (0,38)           |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

| <b>Pour les exercices clos les 31 décembre</b>                                                               | <b>2024</b>      | <b>2023</b>      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Catégorie A</b>                                                                                           |                  |                  |
| Au début de l'exercice                                                                                       | 8 970            | 10               |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation | (3 529)          | (1 030)          |
| Produit et contrepartie reçus au titre de l'émission de parts                                                | 5 000            | 9 990            |
| Contrepartie versée pour le rachat de parts                                                                  | (6 444)          | –                |
| <b>À la fin de l'exercice</b>                                                                                | <b>3 997</b>     | <b>8 970</b>     |
| <b>Catégorie F</b>                                                                                           |                  |                  |
| Au début de l'exercice                                                                                       | 14 471           | 10               |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation | (8 452)          | (2 198)          |
| Produit et contrepartie reçus au titre de l'émission de parts                                                | 15 000           | 16 659           |
| <b>À la fin de l'exercice</b>                                                                                | <b>21 019</b>    | <b>14 471</b>    |
| <b>Catégorie A1</b>                                                                                          |                  |                  |
| Au début de l'exercice                                                                                       | 2 350 528        | 3 881 473        |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation | (565 745)        | (213 876)        |
| Produit et contrepartie au titre de l'émission de parts                                                      | 45 513           | 195 900          |
| Contrepartie versée pour le rachat de parts                                                                  | (573 039)        | (1 512 969)      |
| <b>À la fin de l'exercice</b>                                                                                | <b>1 257 257</b> | <b>2 350 528</b> |
| <b>Catégorie F1</b>                                                                                          |                  |                  |
| Au début de l'exercice                                                                                       | 7 674 941        | 6 152 952        |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation | (2 301 884)      | (487 855)        |
| Produit et contrepartie reçus au titre de l'émission de parts                                                | 2 450 879        | 2 837 182        |
| Contrepartie versée pour le rachat de parts                                                                  | (1 692 134)      | (827 338)        |
| <b>À la fin de l'exercice</b>                                                                                | <b>6 131 802</b> | <b>7 674 941</b> |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Tableaux des flux de trésorerie

| Pour les exercices clos les 31 décembre                                                                                              | 2024             | 2023             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                                                          |                  |                  |
| (Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables                                               | (2 879 610)      | (704 959)        |
| <b>Ajustements de l'actif net attribuable aux porteurs de parts et des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b> |                  |                  |
| Produit de la vente de placements                                                                                                    | 31 329 960       | 29 183 856       |
| Achat de placements                                                                                                                  | (31 283 178)     | (29 692 087)     |
| (Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets                                                                 | (40 401)         | (14 253)         |
| Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements                                                                      | 262 671          | (1 251 724)      |
| Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements                                                                            | 2 144 417        | 1 571 700        |
| Augmentation (diminution) des intérêts à recevoir et autres créances                                                                 | 2 457            | 11 717           |
| Augmentation (diminution) des autres créditeurs et des charges à payer                                                               | 53 459           | 20 999           |
| <b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation</b>                                                                 | <b>(410 225)</b> | <b>(874 751)</b> |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                                                          |                  |                  |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                                                           | 2 537 392        | 3 087 751        |
| Montant versé au rachat de parts rachetables                                                                                         | (2 307 082)      | (2 332 528)      |
| <b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>                                                                | <b>230 310</b>   | <b>755 223</b>   |
| Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets                                                                 | 40 401           | 14 253           |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie                                                                                     | (139 514)        | (105 275)        |
| Trésorerie au début de l'exercice                                                                                                    | 426 939          | 532 214          |
| <b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>                                                                                             | <b>287 425</b>   | <b>426 939</b>   |
| Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :                                                                            |                  |                  |
| Intérêts reçus                                                                                                                       | 23 629           | 48 699           |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Annexe du portefeuille

Au 31 décembre 2024

| Nombre d'actions | Titres par secteur                                                                       | Coût moyen (\$)  | Juste valeur (\$) |
|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------|
|                  | <b>Positions acheteur (97,7 %)</b>                                                       |                  |                   |
|                  | <b>Actions canadiennes (13,5 %)</b>                                                      |                  |                   |
|                  | <b>Services et matériel de soins de santé (0,1 %)</b>                                    |                  |                   |
| 675 000          | Imagin Medical Inc.                                                                      | 264 879          | 10 125            |
| 250 000          | Imagin Medical Inc., bons de souscription, 22 octobre 2025 – prix d'exercice de 0,025 \$ | –                | 3                 |
| 250 000          | Imagin Medical Inc., bons de souscription, 22 octobre 2025 – prix d'exercice de 0,03 \$  | –                | 3                 |
| 1 948 000        | SQI Diagnostics Inc.                                                                     | 425 117          | –                 |
|                  | <b>Total – Services et matériel de soins de santé</b>                                    | <b>689 996</b>   | <b>10 131</b>     |
|                  | <b>Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie (13,4 %)</b>           |                  |                   |
| 30 000           | Alpha Cognition Inc.                                                                     | 240 492          | 254 130           |
| 19 000           | Aurinia Pharmaceuticals Inc.                                                             | 140 566          | 245 387           |
| 1 500 000        | Cognetivity Neurosciences Ltd.                                                           | 353 634          | 15 000            |
| 345 000          | Cognetivity Neurosciences Ltd., placement privé                                          | 100 050          | 3 450             |
| 15 000           | Conavi Medical Corp., bons de souscription, 26 janvier 2026                              | –                | –                 |
| 600 000          | Microbix Biosystems Inc.                                                                 | 289 168          | 246 000           |
| 90 000           | Theratechnologies Inc.                                                                   | 176 745          | 235 800           |
| 750 000          | Virotek Biosciences Inc., placement privé                                                | 150 000          | –                 |
|                  | <b>Total – Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie</b>            | <b>1 450 655</b> | <b>999 767</b>    |
|                  | <b>Total des actions canadiennes</b>                                                     | <b>2 140 651</b> | <b>1 009 898</b>  |
|                  | <b>Obligations canadiennes (0,9 %)</b>                                                   |                  |                   |
|                  | Imagin Medical Inc., obligation privée, 30 septembre 2024                                | 255 161          | 63 608            |
|                  | <b>Total – Obligations canadiennes</b>                                                   | <b>255 161</b>   | <b>63 608</b>     |
|                  | <b>Total des actions et des obligations canadiennes</b>                                  | <b>2 395 812</b> | <b>1 073 506</b>  |
|                  | <b>Actions américaines (66,5 %)</b>                                                      |                  |                   |
|                  | <b>Services et matériel de soins de santé (16,4 %)</b>                                   |                  |                   |
| 10 852           | Delcath Systems Inc.                                                                     | 156 121          | 187 913           |
| 4 200            | Inari Medical Inc.                                                                       | 270 108          | 308 366           |
| 68 000           | Neuraxis Inc.                                                                            | 244 299          | 229 826           |
| 10 500           | Schrodinger Inc.                                                                         | 336 604          | 291 302           |
| 5 000            | Simulations Plus Inc.                                                                    | 214 643          | 200 558           |
|                  | <b>Total – Services et matériel de soins de santé</b>                                    | <b>1 221 775</b> | <b>1 217 965</b>  |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Annexe du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2024

| Nombre d'actions | Titres par secteur                                                                    | Coût moyen (\$)  | Juste valeur (\$) |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------|
|                  | <b>Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie (50,1 %)</b>        |                  |                   |
| 10 000           | 10X Genomics Inc.                                                                     | 439 662          | 206 527           |
| 34 940           | Achieve Life Sciences Inc.                                                            | 219 403          | 176 883           |
| 65 000           | Acumen Pharmaceuticals Inc.                                                           | 247 405          | 160 792           |
| 55 000           | Alector Inc.                                                                          | 257 975          | 149 502           |
| 4 500            | Bridgebio Pharma Inc.                                                                 | 178 362          | 177 590           |
| 25 000           | CalciMedica Inc.                                                                      | 142 372          | 127 281           |
| 18 000           | Clene Inc.                                                                            | 178 000          | 137 464           |
| 3 000            | Cytokinetics Inc.                                                                     | 206 950          | 202 960           |
| 35 000           | GT Biopharma Inc., bons de souscription, 16 février 2026 – prix d'exercice de 5,50 \$ | –                | 4 830             |
| 7 500            | Inhibikase Therapeutics Inc.                                                          | 34 794           | 34 794            |
| 29 838           | Inmune Bio Inc.                                                                       | 214 478          | 200 405           |
| 12 000           | KalVista Pharmaceuticals Inc.                                                         | 150 215          | 146 179           |
| 30 000           | Longeveron Inc.                                                                       | 89 942           | 74 643            |
| 80 000           | Nektar Therapeutics                                                                   | 70 426           | 107 003           |
| 95 000           | Ocugen Inc.                                                                           | 155 735          | 109 987           |
| 60 000           | Pacific Biosciences of California Inc.                                                | 128 755          | 157 915           |
| 70 000           | Protalix BioTherapeutics Inc.                                                         | 155 146          | 186 248           |
| 11 000           | Quanterix Corp.                                                                       | 182 887          | 168 170           |
| 15 000           | REGENXBIO Inc.                                                                        | 225 932          | 166 760           |
| 66 500           | RenovoRx Inc.                                                                         | 107 265          | 123 377           |
| 20 000           | RenovoRx Inc., bons de souscription, 30 août 2026 – prix d'exercice de 10,80 \$       | 253              | 339               |
| 30 756           | Synaptogenix Inc.                                                                     | 328 019          | 158 798           |
| 4 500            | TG Therapeutics Inc.                                                                  | 91 233           | 194 805           |
| 160 000          | Unicycive Therapeutics Inc.                                                           | 148 421          | 182 756           |
| 3 500            | Viking Therapeutics Inc.                                                              | 212 293          | 202 557           |
| 31 000           | Xeris Biopharma Holdings Inc.                                                         | 123 684          | 151 141           |
|                  | <b>Total – Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie</b>         | <b>4 289 607</b> | <b>3 709 706</b>  |
|                  | <b>Total des actions américaines</b>                                                  | <b>5 511 382</b> | <b>4 927 671</b>  |
|                  | <b>Obligations américaines (0,0 %)</b>                                                |                  |                   |
| 100 000          | IntelGenx Technologies Corp., obligation privée, 31 octobre 2024                      | 127 774          | –                 |
|                  | <b>Total – Obligations américaines</b>                                                | <b>127 774</b>   | <b>–</b>          |
|                  | <b>Total des actions et obligations américaines</b>                                   | <b>5 639 156</b> | <b>4 927 671</b>  |
|                  | <b>Actions internationales (11,9 %)</b>                                               |                  |                   |
|                  | <b>Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie (11,9 %)</b>        |                  |                   |
| 5 000            | CRISPR Therapeutics AG                                                                | 378 656          | 283 039           |
| 5 500            | Legend Biotech Corp.                                                                  | 277 186          | 257 396           |
| 115              | MeiraGTx Holdings PLC                                                                 | 1 054            | 1 007             |
| 18 000           | Mural Oncology PLC                                                                    | 83 599           | 83 359            |
| 17 000           | UroGen Pharma Ltd.                                                                    | 356 251          | 260 387           |
|                  | <b>Total – Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie</b>         | <b>1 096 746</b> | <b>885 188</b>    |
|                  | <b>Total des actions internationales</b>                                              | <b>1 096 746</b> | <b>885 188</b>    |
|                  | <b>Total des actions et obligations</b>                                               | <b>9 003 940</b> | <b>6 886 365</b>  |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Annexe du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2024

| Nombre<br>d'actions | Titres par secteur                                                                  | Coût<br>moyen (\$) | Juste<br>valeur (\$) |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|----------------------|
|                     | <b>Options (4,9 %)</b>                                                              |                    |                      |
|                     | Options achetées (se reporter à l'information sur les options)                      | 699 572            | 363 912              |
|                     | <b>Total des positions acheteur</b>                                                 | <b>9 703 512</b>   | <b>7 250 277</b>     |
|                     | <b>Positions vendeur (-0,0 %)</b>                                                   |                    |                      |
|                     | Options vendues (se reporter à l'information sur les options)                       | (2 462)            | (1 555)              |
|                     | <b>Total des positions vendeur</b>                                                  | <b>(2 462)</b>     | <b>(1 555)</b>       |
|                     | Coûts de transaction                                                                | (35 109)           | —                    |
|                     | <b>Total du portefeuille de placements et des options (97,7 %)</b>                  | <b>9 665 941</b>   | <b>7 248 722</b>     |
|                     | Trésorerie (3,9 %)                                                                  |                    | 287 425              |
|                     | Autres actifs, déduction faite des passifs (-1,6 %)                                 |                    | (122 072)            |
|                     | <b>Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)</b> |                    | <b>7 414 075</b>     |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Annexe du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2024

### Information sur les options

| Participation sous-jacente                                          | Type d'options | Nombre d'options | Prix d'exercice (\$ US) | Date d'échéance | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) |
|---------------------------------------------------------------------|----------------|------------------|-------------------------|-----------------|-----------------|-------------------|
| <b>Options achetées</b>                                             |                |                  |                         |                 |                 |                   |
| ALECTOR INC, OPTION D'ACHAT À 7,5 \$, 17 JANV. 2025                 | Option d'achat | 852              | 8                       | 17 janvier 2025 | 95 748          | 2 201             |
| ANAPTYSBIO INC, OPTION D'ACHAT À 25 \$, 17 JANV. 2025               | Option d'achat | 70               | 25                      | 17 janvier 2025 | 48 585          | 628               |
| AVADEL PHARMACEUTICALS PLC, OPTION D'ACHAT À 10 \$, 21 FÉVR. 2025   | Option d'achat | 175              | 10                      | 21 février 2025 | 30 391          | 29 573            |
| CRINETICS PHARMACEUTICALS, OPTION D'ACHAT À 65 \$, 17 JANV. 2025    | Option d'achat | 100              | 65                      | 17 janvier 2025 | 26 966          | 164               |
| DAY ONE BIOPHARMACEUTICALS, OPTION D'ACHAT À 15 \$, 21 FÉVR. 2025   | Option d'achat | 125              | 15                      | 21 février 2025 | 12 308          | 8 090             |
| INTELLIA THERAPEUTICS INC, OPTION D'ACHAT À 17,5 \$, 17 JANV. 2025  | Option d'achat | 50               | 18                      | 17 janvier 2025 | 5 753           | 899               |
| INTELLIA THERAPEUTICS INC, OPTION D'ACHAT À 12,5 \$, 21 FÉVR. 2025  | Option d'achat | 100              | 13                      | 21 février 2025 | 19 248          | 16 899            |
| INVESCO CURRENCYSHARES CA, OPTION D'ACHAT À 72 \$, 21 MARS 2025     | Option d'achat | 959              | 72                      | 21 mars 2025    | 82 008          | 49 256            |
| INVESCO CURRENCYSHARES, OPTION D'ACHAT À 70 \$, 21 MARS 2025        | Option d'achat | 250              | 70                      | 21 mars 2025    | 19 775          | 22 130            |
| IOVANCE BIOTHERAPEUTICS, OPTION D'ACHAT À 7 \$, 21 FÉVR. 2025       | Option d'achat | 150              | 7                       | 21 février 2025 | 21 907          | 22 818            |
| KALVISTA PHARMACEUTICALS INC, OPTION D'ACHAT À 10 \$, 17 JANV. 2025 | Option d'achat | 300              | 10                      | 17 janvier 2025 | 26 239          | 5 620             |
| LEGEND BIOTECH CORP, OPTION D'ACHAT À 42,5 \$, 21 FÉVR. 2025        | Option d'achat | 125              | 43                      | 21 février 2025 | 25 344          | 20 225            |
| MEIRAGTX HOLDINGS PLC, OPTION D'ACHAT À 7,5 \$, 17 JANV. 2025       | Option d'achat | 205              | 8                       | 17 janvier 2025 | 16 941          | 8 300             |
| MODERNA INC, OPTION D'ACHAT À 50 \$, 31 JANV. 2025                  | Option d'achat | 100              | 50                      | 31 janvier 2025 | 18 672          | 19 416            |
| PHATHOM PHARMACEUTICALS, OPTION D'ACHAT À 7,5 \$, 17 JANV. 2025     | Option d'achat | 175              | 8                       | 17 janvier 2025 | 55 192          | 26 320            |
| PROCEPT BIOROBOTICS CORP, OPTION D'ACHAT À 95 \$, 21 FÉVR. 2025     | Option d'achat | 50               | 95                      | 21 février 2025 | 26 606          | 13 303            |
| RIGEL PHARMACEUTICALS, OPTION D'ACHAT À 20 \$, 21 FÉVR. 2025        | Option d'achat | 100              | 20                      | 21 février 2025 | 19 044          | 17 258            |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Annexe du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2024

| Participation sous-jacente                                               | Type<br>d'options  | Nombre<br>d'options | Prix<br>d'exercice<br>(\$ US) | Date<br>d'échéance | Coût<br>moyen<br>(\$) | Juste<br>valeur<br>(\$) |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|-------------------------------|--------------------|-----------------------|-------------------------|
| SYNDAX PHARMACEUTICALS INC,<br>OPTION D'ACHAT À 17,5 \$,<br>17 AVR. 2025 | Option<br>d'achat  | 175                 | 18                            | 17 avril 2025      | 21 077                | 15 456                  |
| VIKING THERAPEUTICS INC,<br>OPTION D'ACHAT À 55 \$,<br>21 FÉVR. 2025     | Option<br>d'achat  | 100                 | 55                            | 21 février 2025    | 31 804                | 16 899                  |
| VIRIDIAN THERAPEUTICS INC,<br>OPTION D'ACHAT À 20 \$,<br>21 FÉVR. 2025   | Option<br>d'achat  | 150                 | 20                            | 21 février 2025    | 31 460                | 23 190                  |
| Y-MABS THERAPEUTICS, OPTION<br>D'ACHAT À 7,5 \$, 21 FÉVR. 2025           | Option<br>d'achat  | 125                 | 8                             | 21 février 2025    | 39 695                | 20 674                  |
| <b>Total des options d'achat achetées</b>                                |                    |                     |                               |                    | <b>674 763</b>        | <b>339 319</b>          |
| SPDR S&P 500 ETF TRUST, OPTION<br>DE VENTE À 560 \$, 17 JANV. 2025       | Option<br>de vente | 150                 | 560                           | 17 janvier 2025    | 24 809                | 24 593                  |
| <b>Total des options de vente achetées</b>                               |                    |                     |                               |                    | <b>24 809</b>         | <b>24 593</b>           |
| <b>Total des options achetées</b>                                        |                    |                     |                               |                    | <b>699 572</b>        | <b>363 912</b>          |
| <b>Options vendues</b>                                                   |                    |                     |                               |                    |                       |                         |
| ANAPTYSBIO INC, OPTION<br>D'ACHAT À 40 \$, 17 JANV. 2025                 | Option<br>d'achat  | (5)                 | 40                            | 17 janvier 2025    | (1 743)               | —                       |
| CRINETICS PHARMACEUTICALS,<br>OPTION D'ACHAT À 60 \$,<br>17 JANV. 2025   | Option<br>d'achat  | (100)               | 60                            | 17 janvier 2025    | (719)                 | (1 555)                 |
| <b>Total des options d'achat vendues</b>                                 |                    |                     |                               |                    | <b>(2 462)</b>        | <b>(1 555)</b>          |
| <b>Total des options vendues</b>                                         |                    |                     |                               |                    | <b>(2 462)</b>        | <b>(1 555)</b>          |
| <b>Total des options</b>                                                 |                    |                     |                               |                    | <b>697 110</b>        | <b>362 357</b>          |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Notes annexes

### 1. RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué comme une fiducie sous le régime des lois de la province de l'Ontario et régi selon une déclaration de fiducie datée du 3 novembre 2020. Le Fonds est divisé en parts de participation (« parts ») qui représentent une participation dans le Fonds détenue par des porteurs de parts. Le Fonds compte quatre catégories de parts : les parts de catégorie A1, les parts de catégorie F1, les parts de catégorie A et les parts de catégorie F. Le Fonds peut offrir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Toutes les catégories de parts du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts. Chaque catégorie de parts est destinée à un type différent d'investisseurs. Toutes les catégories de parts ont les mêmes stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à une ou plusieurs caractéristiques, notamment les frais de gestion, les charges, les frais de rachat, les commissions ou les distributions. La valeur liquidative par part de chacune des catégories est différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts.

Le Fonds vise à procurer une plus-value du capital à court terme et à long terme au moyen de la détention de titres de sociétés évoluant dans les secteurs de la biotechnologie et des sciences de la vie. Le Fonds peut effectuer des placements à l'échelle mondiale. Le Fonds a commencé à investir en fonction de son objectif de placement le 22 décembre 2020.

Le Fonds est géré par Next Edge Capital Corp. (le « gestionnaire »). Le dépositaire, l'agent chargé de la tenue des registres, l'agent des transferts et l'agent d'évaluation du Fonds est Fiducie RBC Services aux investisseurs. Le siège social du Fonds est situé au 18 King Street East, Suite 902, Toronto (Ontario) M5C 1C4, Canada.

Les états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 31 mars 2025.

### 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

En appliquant les Normes IFRS de comptabilité, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements du Fonds sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

## Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

### Notes annexes (suite)

Les instruments financiers comprennent des actifs et passifs financiers, comme les titres de participation, les fonds communs de placement à capital variable, les instruments dérivés, la trésorerie et les autres créances clients et dettes fournisseurs. Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci.

#### Classement et évaluation

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Selon cette norme, les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. L'évaluation et la décision à l'égard du modèle économique utilisé représentent un jugement comptable. Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique qu'il applique pour gérer ces actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels qui y sont liés. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et son rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds s'intéresse d'abord à la juste valeur et c'est cette information qu'il utilise pour évaluer le rendement et prendre des décisions. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la JVRN.

Plus spécifiquement, les placements, les actifs et passifs dérivés et les ventes à découvert, le cas échéant, du Fonds sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds relative à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement inscrits à leur juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. La juste valeur des actifs et passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN s'approche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

#### Dépréciation

En vertu d'IFRS 9, une entité doit comptabiliser une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur des actifs financiers évalués au coût amorti ou à la JVAERG. Les actifs financiers détenus par le Fonds qui sont évalués à la JVRN ne seront pas assujettis à la nouvelle exigence relative à la comptabilisation d'une correction de valeur.

Pour ce qui est des créances, le Fonds prend en considération l'analyse des données historiques et les informations prospectives pour déterminer toute perte de crédit attendue. À la date des présents états financiers, toutes les créances doivent être réglées dans un avenir rapproché. Le Fonds estime que la probabilité de défaillance est presque nulle puisque ces instruments présentent un faible risque de défaillance et que la capacité des contreparties à respecter leurs obligations contractuelles dans un avenir rapproché est solide. Aucune correction de valeur n'a été comptabilisée puisqu'une telle dépréciation n'aurait pas d'incidences significatives sur les états financiers.

#### Juste valeur et évaluation ultérieure des instruments financiers

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont évalués par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. Les titres à revenu fixe, les débentures et les autres instruments d'emprunt, y compris les placements à court terme, sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus.

## Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

### Notes annexes (suite)

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds – le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour les positions vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elles soient liquidées ou expirées.

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif dans les états de la situation financière. La prime est évaluée à la clôture de chaque jour ouvrable ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, du jour ouvrable suivant ou à toute autre date déterminée par le gestionnaire (une « date d'évaluation ») à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements » dans les états du résultat global. Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un profit égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le profit réalisé ou la perte subie. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent qu'avait acheté le Fonds. Le profit ou la perte que réalise ou subit le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est liquidée est constaté à titre de « Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements » dans les états du résultat global.

L'évaluation de tous les bons de souscription qui ne sont pas négociés en bourse est établie au moyen du modèle de Black-Scholes.

#### **Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables**

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs financiers et est rachetable au gré du porteur de parts à des prix basés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat.

La valeur liquidative évaluée à la date d'évaluation est obtenue par l'agent d'évaluation selon la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif, compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables. La valeur liquidative par part de toute catégorie de parts du Fonds pour une date d'évaluation est obtenue en divisant la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif (compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables) dans chaque cas étant attribuable à la catégorie de parts, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation lorsque le calcul est effectué à la date d'évaluation, et en arrondissant le résultat obtenu à la quatrième décimale au plus.

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part à la date de l'opération. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative par part à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminué de la valeur liquidative correspondante à la date de rachat.

Le calcul de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux fins des états financiers selon les Normes IFRS de comptabilité est conforme au calcul de la valeur liquidative aux fins des opérations.

#### **Opérations de placement et comptabilisation des produits**

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts aux fins de distribution sont comptabilisés à mesure qu'ils sont réalisés.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Notes annexes (suite)

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi. Le revenu de dividendes est présenté avant les retenues d'impôt à la source non recouvrables, qui sont présentées séparément dans les états du résultat global.

Les « produits d'intérêts aux fins de distribution » qui figurent dans les états du résultat global correspondent au versement d'intérêts reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les profits et pertes réalisés sur les opérations de titres sont calculés selon le coût moyen.

La variation d'un exercice à l'autre de l'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont imputés au résultat net de l'exercice.

### **Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds exerce ses activités. Le rendement du Fonds est évalué et ses liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens.

La juste valeur des placements de portefeuille, des avoirs et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change de clôture en vigueur à la date d'évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et aux montants à recevoir et à payer sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets », et les profits et pertes de change se rapportant aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou à la JVRN sont présentés sous les postes « Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements » dans les états du résultat global.

### **Trésorerie**

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

### **Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part**

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la catégorie au cours de l'exercice.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Notes annexes (suite)

### Attribution de produits et de charges

Les profits ou pertes réalisés et latents, les produits et les charges (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts participatives rachetables à chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts participatives rachetables dans la journée, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts sont affectés à la catégorie correspondante en conséquence. Toutes les charges d'exploitation sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès du Fonds.

### Imposition

Le Fonds est un fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « loi de l'impôt »). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de tout exercice doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 8.

## 4. NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

### IFRS 18 *Présentation et informations à fournir*

IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »), remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers* et entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027. La norme vise à améliorer la compatibilité et la transparence des états financiers au moyen d'un état du résultat global plus structuré. Le classement des produits et des charges du Fonds devrait être touché par ces changements, particulièrement la catégorie « exploitation ». Le gestionnaire évalue activement les répercussions d'IFRS 18 ainsi que son incidence sur les états financiers du Fonds et les informations à fournir.

## 5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

### Évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés non cotés sur un marché actif

De temps à autre, le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des titres non cotés, des titres privés ou des dérivés. Les titres non cotés sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est évaluée par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. La juste valeur des titres privés est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui peuvent être fondés, en partie, sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données d'entrée observables du marché. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre notamment des comparaisons effectuées avec des cours de titres comparables ou semblables, l'obtention de renseignements liés à l'évaluation de la part d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont examinées de façon indépendante par le gestionnaire afin de garantir qu'elles sont raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente liée à l'évaluation, les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être très différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

Les risques perçus liés à la solvabilité des émetteurs, à la prévisibilité des flux de trésorerie et à la durée jusqu'à l'échéance ont tous un effet sur la juste valeur des titres privés.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Notes annexes (suite)

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre à l'entité que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

### 6. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les activités du Fonds l'exposent à divers risques dont le risque de concentration du portefeuille, le risque lié au secteur de la biotechnologie, le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de change et l'autre risque de prix englobant le risque lié aux secteurs de la biotechnologie et des sciences de la vie). Elles sont également exposées au risque lié aux emprunts, au risque de contrepartie, au risque lié à la cybersécurité, au risque lié aux instruments dérivés, au risque lié aux titres de participation, au risque lié au partage de renseignements fiscaux, au risque lié aux lois et aux litiges, au risque de levier financier, au risque lié aux catégories multiples, au risque lié aux options, au risque lié à la volatilité des cours, au risque lié aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, au risque lié aux prêts de titres, au risque lié au secteur, au risque lié aux ventes à découvert, au risque lié aux marchés boursiers, ainsi qu'au risque lié aux porteurs de titres importants et au risque fiscal.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds vise à dégager une plus-value à long terme pour le Fonds au moyen d'un coefficient alpha en effectuant une sélection active dans le secteur plutôt qu'en se fondant sur un coefficient bêta passif et l'évolution du secteur. Le gestionnaire de portefeuille du Fonds cible les sociétés qui se trouvent à des stades préliminaires à avancés de développement clinique ou au début du stade de la mise en marché et qui remplissent des critères précis et dont les données ont été soumises à une analyse par des pairs. En règle générale, le Fonds investit dans des actions de sociétés dont la capitalisation est plus petite que celles qui composent le NASDAQ Biotechnology Index du secteur de la biotechnologie. Le cours des actions dans lesquelles le Fonds investit a davantage tendance à augmenter et est généralement plus volatil que le cours des actions qui sont comprises dans l'indice susmentionné. Le Fonds utilise également des dérivés pour atténuer la volatilité d'un secteur traditionnellement volatil, générer des produits et accroître le rendement (se reporter à l'annexe du portefeuille).

#### Risque de concentration du portefeuille

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Comme le mandat du Fonds est d'investir principalement dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé au Canada et aux États-Unis, le Fonds est exposé aux risques propres à ces secteurs, lesquels sont présentés ci-après. Veuillez vous reporter à l'annexe du portefeuille pour consulter la liste du portefeuille du Fonds.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Notes annexes (suite)

Les tableaux suivants résument les risques de concentration des placements auxquels le Fonds est exposé en raison de son objectif de placement. La répartition du portefeuille du Fonds peut varier en raison des opérations du portefeuille.

| <b>Portefeuille par catégorie d'actifs</b> | <b>% de la valeur liquidative</b> |                |
|--------------------------------------------|-----------------------------------|----------------|
|                                            | <b>2024</b>                       | <b>2023</b>    |
| Actions américaines                        | 66,5 %                            | 64,6 %         |
| Actions canadiennes                        | 13,5 %                            | 8,2 %          |
| Actions internationales                    | 11,9 %                            | 14,4 %         |
| Options sur actions                        | 4,9 %                             | 4,3 %          |
| Obligations canadiennes                    | 0,9 %                             | 2,5 %          |
| Obligations américaines                    | —                                 | 1,3 %          |
| Total des placements                       | 97,7 %                            | 95,3 %         |
| Trésorerie                                 | 3,9 %                             | 4,2 %          |
| Autres actifs (passifs) nets               | (1,6) %                           | 0,5 %          |
| Valeur liquidative totale                  | <b>100,0 %</b>                    | <b>100,0 %</b> |

| <b>Portefeuille par secteur</b>                                | <b>% de la valeur liquidative</b> |                |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------|
|                                                                | <b>2024</b>                       | <b>2023</b>    |
| Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie | 75,4 %                            | 74,3 %         |
| Services et matériel de soins de santé                         | 16,5 %                            | 16,7 %         |
| Options sur actions                                            | 4,9 %                             | 4,3 %          |
| Obligations de sociétés                                        | 0,9 %                             | —              |
| Total des placements                                           | 97,7 %                            | 95,3 %         |
| Trésorerie                                                     | 3,9 %                             | 4,2 %          |
| Autres actifs (passifs) nets                                   | (1,6) %                           | 0,5 %          |
| Valeur liquidative totale                                      | <b>100,0 %</b>                    | <b>100,0 %</b> |

| <b>Portefeuille par pays</b>            | <b>% de la valeur liquidative</b> |                |
|-----------------------------------------|-----------------------------------|----------------|
|                                         | <b>2024</b>                       | <b>2023</b>    |
| États-Unis                              | 71,4 %                            | 70,2 %         |
| Canada                                  | 14,4 %                            | 10,7 %         |
| International                           | 11,9 %                            | 14,4 %         |
| Total des placements                    | 97,7 %                            | 95,3 %         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 3,9 %                             | 4,2 %          |
| Autres actifs (passifs) nets            | (1,6) %                           | 0,5 %          |
| Valeur liquidative totale               | <b>100,0 %</b>                    | <b>100,0 %</b> |

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'émetteur du titre ou la contrepartie d'un instrument financier ne puisse pas répondre à ses exigences financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la notation de l'émetteur. La valeur comptable des titres de créance telle qu'elle est présentée dans l'annexe du portefeuille représente l'exposition au risque de crédit du Fonds. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés est fondée sur le profit latent du Fonds sur les obligations contractuelles avec la contrepartie à la date des états financiers. L'exposition au risque de crédit des autres actifs du Fonds est représentée par leur valeur comptable telle qu'elle est présentée dans les états de la situation financière.

Au 31 décembre 2024, le Fonds était exposé à un (2023 – deux) instrument d'emprunt convertible, soit une obligation non notée, totalisant 63 608 \$ (2023 – 386 290 \$).

La contrepartie à toutes les opérations sur options du Fonds est la Banque de Montréal, dont la dette à court terme a obtenu la notation de A-1 de S&P.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Notes annexes (suite)

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie chaque jour. La politique du Fonds consiste à avoir la majeure partie des placements de son portefeuille en titres négociés en bourse et liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement cédés sur le marché).

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des actions non cotées qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements précis, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité du Fonds quotidiennement. Les tableaux ci-dessous présentent les passifs financiers du Fonds en les regroupant par échéance en fonction de la durée résiduelle jusqu'à l'échéance du contrat. Les montants représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

#### 31 décembre 2024

| <b>Passifs financiers</b>                  | <b>À vue</b>  | <b>Moins de<br/>3 mois</b> | <b>Total</b>   |
|--------------------------------------------|---------------|----------------------------|----------------|
| Passifs financiers à la JVRN               | 1 555         | –                          | 1 555          |
| Rachats à payer                            | 1 900         | –                          | 1 900          |
| Frais d'administration à payer             | –             | 80 085                     | 80 085         |
| Montant à payer pour l'achat de placements | 34 794        | –                          | 34 794         |
| Frais de gestion à payer                   | –             | 3 602                      | 3 602          |
| TVH à payer                                | –             | 6 336                      | 6 336          |
|                                            | <b>38 249</b> | <b>90 023</b>              | <b>128 272</b> |

#### 31 décembre 2023

| <b>Passifs financiers</b>                  | <b>À vue</b>   | <b>Moins de<br/>3 mois</b> | <b>Total</b>   |
|--------------------------------------------|----------------|----------------------------|----------------|
| Passifs financiers à la JVRN               | 161 857        | –                          | 161 857        |
| Montant à payer pour l'achat de placements | 35 734         | –                          | 35 734         |
| Rachats à payer                            | 37 365         | –                          | 37 365         |
| Frais d'administration à payer             | –              | 22 260                     | 22 260         |
| Frais de gestion à payer                   | –              | 11 334                     | 11 334         |
| TVH à payer                                | –              | 2 970                      | 2 970          |
|                                            | <b>234 956</b> | <b>36 564</b>              | <b>271 520</b> |

Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Cependant, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle présentée ci-dessus soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent habituellement plus longtemps.

### Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les risques qui suivent comprennent des analyses de sensibilité qui montrent l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. En pratique, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

#### a) Risque de change

Le Fonds investit dans des instruments financiers libellés en monnaies autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Notes annexes (suite)

Les tableaux ci-dessous indiquent les devises à l'égard desquelles le Fonds avait une exposition importante en dollars canadiens aux 31 décembre 2024 et 2023. Les tableaux indiquent aussi l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes.

| 31 décembre 2024                                               |           | Exposition    |           | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |               |         |
|----------------------------------------------------------------|-----------|---------------|-----------|-------------------------------------------------------------------------|---------------|---------|
| Monnaie                                                        | Monétaire | Non monétaire | Total     | Monétaire                                                               | Non monétaire | Total   |
| Dollar américain                                               | 149 468   | 6 605 146     | 6 754 614 | 7 473                                                                   | 330 257       | 337 730 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 2,0 %     | 89,1 %        | 91,1 %    | 0,1 %                                                                   | 4,5 %         | 4,6 %   |

| 31 décembre 2023                                               |           | Exposition    |           | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |               |         |
|----------------------------------------------------------------|-----------|---------------|-----------|-------------------------------------------------------------------------|---------------|---------|
| Monnaie                                                        | Monétaire | Non monétaire | Total     | Monétaire                                                               | Non monétaire | Total   |
| Dollar américain                                               | 221 668   | 8 784 640     | 9 006 308 | 11 083                                                                  | 439 232       | 450 315 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 2,2 %     | 87,4 %        | 89,6 %    | 0,1 %                                                                   | 4,4 %         | 4,5 %   |

### b) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements de portefeuille fluctue du fait des variations des prix du marché, autres que celles qui découlent du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement de portefeuille ou par l'ensemble des facteurs touchant tous les placements négociés sur le marché ou dans un segment de marché. Tous les placements de portefeuille présentent un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers correspond à leur juste valeur. Pour connaître la répartition de la valeur liquidative du Fonds par titre et par région, veuillez vous reporter à l'annexe du portefeuille. La sensibilité du Fonds par rapport à l'indice de référence n'est pas incluse dans les présentes, car, du point de vue statistique, la période de négociation n'est pas assez longue pour permettre d'établir une corrélation significative entre le rendement du portefeuille de placements du Fonds et l'indice de référence pertinent.

### c) Risque lié au secteur de la biotechnologie et des sciences de la vie

Les sociétés des secteurs de la biotechnologie et des sciences de la vie investissent d'importantes sommes dans la recherche et le développement, ce qui ne donne pas nécessairement lieu à la mise au point de produits rentables. Ce secteur est également soumis à une réglementation gouvernementale croissante, ce qui peut retarder ou empêcher la mise en marché de nouveaux produits. La réussite d'un grand nombre de sociétés du secteur de la biotechnologie repose sur leur capacité à utiliser et à faire respecter leurs droits en matière de propriété intellectuelle ainsi que leurs brevets. Toute violation de ces droits pourrait avoir des répercussions financières défavorables. Les sociétés du secteur de la biotechnologie évoluent dans un milieu où prévaut une forte concurrence et connaissent des avancées technologiques rapides, ce qui peut faire en sorte que les produits ou les services d'une société deviennent rapidement désuets. Les sociétés du secteur sont également susceptibles de faire l'objet de poursuites relatives à la responsabilité liée au produit, et leurs frais d'assurance sont par conséquent élevés. La valeur marchande des placements dans les secteurs de la biotechnologie et des sciences de la vie est souvent fondée sur la spéculation ainsi que sur des attentes à l'égard de produits futurs, de la progression de la recherche et de l'inscription de nouveaux produits auprès des organismes de réglementation. La volatilité des titres des sociétés du secteur de la biotechnologie, et surtout celle des nouvelles sociétés de petite taille, est souvent plus marquée que la volatilité du marché dans son ensemble.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Notes annexes (suite)

### Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière selon la hiérarchie des justes valeurs. La hiérarchie regroupe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux fondés sur l'importance des données d'entrée utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

- Niveau 1 – Les données d'entrée sont les prix cotés non rajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs.
- Niveau 2 – Les données d'entrée autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif.
- Niveau 3 – Une ou plusieurs données d'entrée importantes utilisées par une technique d'évaluation sont non observables pour établir la juste valeur des instruments.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière étaient regroupés selon la hiérarchie des justes valeurs comme suit :

| <b>31 décembre 2024</b>         | <b>Niveau 1</b>  | <b>Niveau 2</b> | <b>Niveau 3</b> | <b>Total</b>     |
|---------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|------------------|
| Actions – position acheteur     | 6 789 009        | 5 174           | 28 574          | 6 822 757        |
| Obligations – position acheteur | –                | –               | 63 608          | 63 608           |
| Options achetées                | 363 912          | –               | –               | 363 912          |
| Options vendues                 | (1 555)          | –               | –               | (1 555)          |
|                                 | <b>7 151 366</b> | <b>5 174</b>    | <b>92 182</b>   | <b>7 248 722</b> |

  

| <b>31 décembre 2023</b>         | <b>Niveau 1</b>  | <b>Niveau 2</b> | <b>Niveau 3</b> | <b>Total</b>     |
|---------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|------------------|
| Actions – position acheteur     | 8 688 354        | 38 887          | 29 220          | 8 756 461        |
| Obligations – position acheteur | –                | –               | 386 290         | 386 290          |
| Options achetées                | 593 722          | –               | –               | 593 722          |
| Options vendues                 | (161 857)        | –               | –               | (161 857)        |
|                                 | <b>9 120 219</b> | <b>38 887</b>   | <b>415 510</b>  | <b>9 574 616</b> |

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des dividendes à recevoir, du montant à payer pour l'achat de placements, des rachats à payer, des distributions à verser et des charges à payer ainsi que l'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. SQI Diagnostics étant devenu un titre en difficulté, le Fonds a transféré des actions détenues dans la société pour un montant de 29 220 \$ du niveau 1 au niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le transfert effectué en 2023 résultait du fait que la société a annoncé avoir l'intention de déclarer faillite volontairement au cours de la même année. Au 31 décembre 2023, il existait toujours des doutes quant à sa capacité de poursuivre ses activités.

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Il y a eu un transfert entre le niveau 1 et le niveau 3 en raison de la restructuration des placements. Le transfert entre le niveau 2 et le niveau 3 a eu lieu parce que les placements n'étaient plus négociés activement sur le marché.

Les placements classés au niveau 3 sont évalués à la juste valeur sur la base de données d'entrée non observables et d'hypothèses qui peuvent porter sur les écarts de taux, les multiples sectoriels et les taux d'actualisation. La direction juge que de remplacer ces données d'entrée par d'autres données d'entrée raisonnablement possibles n'aurait pas d'incidence importante sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023.

## Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

### Notes annexes (suite)

Le tableau qui suit présente les variations des placements de niveau 3 pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

|                                                              | <b>Obligations –<br/>position acheteur</b> | <b>Actions –<br/>position acheteur</b> |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------|
| Solde au début                                               | 386 290                                    | 29 220                                 |
| Achat                                                        | –                                          | 18 645                                 |
| Transfert hors du niveau 1                                   | –                                          | 10 125                                 |
| Transfert hors du niveau 2                                   | –                                          | 18 450                                 |
| Variation nette de la moins-value latente de la juste valeur | (322 682)                                  | (47 865)                               |
| <b>Solde à la fin</b>                                        | <b>63 608</b>                              | <b>28 575</b>                          |

Le tableau qui suit présente les variations des placements de niveau 3 pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

|                                                              | <b>Obligations –<br/>position acheteur</b> | <b>Actions –<br/>position acheteur</b> |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------|
| Solde au début                                               | 389 926                                    | –                                      |
| Transfert du niveau 1                                        | –                                          | 29 220                                 |
| Variation nette de la moins-value latente de la juste valeur | (3 636)                                    | –                                      |
| <b>Solde à la fin</b>                                        | <b>386 290</b>                             | <b>29 220</b>                          |

Les informations quantitative et qualitative concernant les données d'entrée non observables concernant les placements significatifs de niveau 3 sont les suivantes :

| <b>Description</b>  | <b>Juste valeur au<br/>31 décembre 2024</b> | <b>Juste valeur au<br/>31 décembre 2023</b> | <b>Technique d'évaluation</b>    | <b>Données<br/>d'entrée non<br/>observables</b> |
|---------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------|
| Obligations privées | 63 608                                      | 386 290                                     | Flux de trésorerie<br>actualisés | Taux d'intérêt                                  |

## 7. PARTS RACHETABLES

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds offrait quatre catégories de parts rachetables : les parts de catégorie A, les parts de catégorie F, les parts de catégorie A1 et les parts de catégorie F1. La catégorie de parts choisie a une incidence sur les commissions à payer par un investisseur, les frais de gestion à payer par le Fonds et la rémunération versée au courtier pour la vente de parts.

Toutes les catégories ont les mêmes objectifs, stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à certaines caractéristiques, telles que les frais de gestion, les commissions de vente et les commissions de service. La valeur liquidative par part de chacune des catégories pourrait être différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts. Ni le Fonds ni le gestionnaire n'exigent de frais ou de commission de vente à l'achat de parts du Fonds. Un courtier autorisé ou un conseiller peut exiger une commission de vente à l'achat pouvant atteindre 3,00 % au moment de l'achat des parts de catégorie A1, ce qui réduirait le montant investi dans les parts de catégorie A1 du Fonds.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Notes annexes (suite)

Le nombre de parts émises, rachetées ou annulées au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 pour chaque catégorie de parts est présenté dans les tableaux suivants :

| <b>Pour les exercices clos les 31 décembre</b> | <b>2024</b>      | <b>2023</b>      |
|------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Catégorie A</b>                             |                  |                  |
| Solde au début                                 | 1 000            | 1                |
| Parts émises contre trésorerie                 | 638              | 999              |
| Parts rachetées                                | (1 000)          |                  |
| <b>Solde à la fin</b>                          | <b>638</b>       | <b>1 000</b>     |
| <b>Catégorie F</b>                             |                  |                  |
| Solde au début                                 | 1 615            | 1                |
| Parts émises contre trésorerie                 | 1 706            | 1 614            |
| <b>Solde à la fin</b>                          | <b>3 321</b>     | <b>1 615</b>     |
| <b>Catégorie A1</b>                            |                  |                  |
| Solde au début                                 | 456 287          | 692 797          |
| Parts émises contre trésorerie                 | 10 388           | 39 076           |
| Parts rachetées                                | (119 540)        | (275 586)        |
| <b>Solde à la fin</b>                          | <b>347 135</b>   | <b>456 287</b>   |
| <b>Catégorie F1</b>                            |                  |                  |
| Solde au début                                 | 1 439 736        | 1 072 820        |
| Parts émises contre trésorerie                 | 547 369          | 525 408          |
| Parts rachetées                                | (369 766)        | (158 492)        |
| <b>Solde à la fin</b>                          | <b>1 617 339</b> | <b>1 439 736</b> |

### Gestion du capital

Le capital du Fonds est représenté par l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. En raison de la capacité à émettre et à racheter des parts rachetables, le capital du Fonds peut varier en fonction de la demande de rachats et de souscriptions du Fonds. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital et ne fait l'objet d'aucune restriction quant à l'émission et au rachat de parts rachetables à l'exception de ce qui est mentionné dans son prospectus simplifié.

Les objectifs de gestion du capital du Fonds sont les suivants :

- Investir le capital dans des placements qui respectent la description, l'exposition au risque et le rendement prévu indiqués dans le prospectus simplifié;
- Conserver des liquidités suffisantes pour couvrir les charges du Fonds et pouvoir répondre aux demandes de rachat qui sont présentées;
- Maintenir une taille suffisante pour rendre l'exploitation du Fonds rentable.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Notes annexes (suite)

### Rapprochement de l'évaluation de la valeur liquidative

Au 31 décembre 2024, il y avait une différence entre l'actif net selon les états financiers et la valeur liquidative aux fins des souscriptions et des rachats (évaluation), calculée conformément à la notice d'offre du Fonds.

| <b>31 décembre 2024</b>                               | <b>Catégorie A</b> | <b>Catégorie F</b> | <b>Catégorie A1</b> | <b>Catégorie F1</b> |
|-------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|---------------------|---------------------|
| Actif net selon les états financiers                  | 3 997              | 21 019             | 1 257 257           | 6 131 802           |
| Parts rachetables selon les états financiers          | 638                | 3 321              | 347 135             | 1 617 339           |
| <b>Actif net par part selon les états financiers</b>  | <b>6,26</b>        | <b>6,33</b>        | <b>3,62</b>         | <b>3,79</b>         |
| Actif net selon les états financiers                  | 3 997              | 21 019             | 1 257 257           | 6 131 802           |
| Ajustement à la juste valeur des actions              | 50                 | 261                | 15 614              | 76 149              |
| <b>Valeur liquidative selon l'évaluation</b>          | <b>4 047</b>       | <b>21 280</b>      | <b>1 272 871</b>    | <b>6 207 951</b>    |
| Parts rachetables selon l'évaluation                  | 638                | 3 321              | 347 135             | 1 617 339           |
| <b>Valeur liquidative par part selon l'évaluation</b> | <b>6,34</b>        | <b>6,41</b>        | <b>3,67</b>         | <b>3,84</b>         |

Au 31 décembre 2023, il n'y avait aucune différence entre l'actif net selon les états financiers et la valeur liquidative aux fins des souscriptions et des rachats (évaluation), calculée conformément à la notice d'offre du Fonds.

### 8. IMPÔT SUR LE REVENU

Le Fonds est admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement », au sens donné à ce terme par la loi de l'impôt, et a choisi, aux termes de la loi de l'impôt, d'être une fiducie de fonds commun de placement depuis la date de sa constitution.

Chaque année d'imposition, le Fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la loi de l'impôt sur son revenu pour l'exercice, y compris les gains en capital imposables nets réalisés, déduction faite de la tranche de ces gains qu'il déduit au titre des montants payés ou payables aux porteurs de parts (que ce soit en espèces ou en parts) au cours de l'exercice. Un montant est considéré comme payable aux porteurs de parts dans l'année d'imposition si le Fonds le paie au cours de l'exercice ou si les porteurs de parts ont le droit au cours de l'année d'en exiger le paiement. Le Fonds distribue chaque année, aux fins de l'impôt, une tranche suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets, ce qui lui permet de déduire des montants suffisants pour n'avoir à payer au cours de l'année, en règle générale, aucun impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la partie I de la loi de l'impôt.

Pour chaque année d'imposition au cours de laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement aux fins de la loi de l'impôt, le Fonds a le droit de réduire l'impôt qu'il doit payer (de recevoir un remboursement à cet égard), le cas échéant, sur ses gains en capital nets réalisés selon un montant établi en vertu de la loi de l'impôt en fonction des rachats de parts effectués au cours de l'exercice (le « remboursement au titre des gains en capital »). Le remboursement au titre des gains en capital dans une année d'imposition donnée pourrait ne pas être suffisant pour compenser entièrement l'impôt que le Fonds doit payer dans l'année d'imposition par suite de la disposition de titres en ce qui a trait aux rachats de parts.

Si le Fonds réalise un revenu aux fins de l'impôt en sus des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice et des gains en capital nets réalisés du Fonds, l'impôt y afférent pourrait être recouvré par le Fonds au cours de l'exercice en vertu des dispositions relatives au remboursement au titre des gains en capital de la loi de l'impôt, de sorte que, de façon générale, le Fonds n'aurait pas à payer d'impôt sur le revenu aux termes de la partie I de la loi de l'impôt.

Au 31 décembre 2024, le Fonds avait des pertes en capital de 730 734 \$ (2023 – 730 734 \$) et des pertes autres qu'en capital de 6 948 765 \$ (2023 – 5 687 780 \$) aux fins fiscales.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Notes annexes (suite)

### 9. FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

| <b>Frais de gestion annuels</b><br><b>(% de la valeur liquidative de la catégorie du Fonds)</b> |                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| <b>Catégorie</b>                                                                                | <b>Frais de gestion<sup>1, 2</sup></b> |
| Parts de catégorie A                                                                            | 1,50 %                                 |
| Parts de catégorie F                                                                            | 0,50 %                                 |
| Parts de catégorie A1                                                                           | 1,00 %                                 |
| Parts de catégorie F1                                                                           | 0,00 %                                 |

1. Majorés de la TVH applicable.

2. À son gré, le gestionnaire peut à l'occasion renoncer à une partie des frais de gestion, ce qui donne lieu à une réduction des frais de gestion imputés. S'il renonce à une partie des frais de gestion, le gestionnaire se réserve le droit de mettre fin à cette renonciation en tout temps et sans préavis aux porteurs de parts ni consentement de ceux-ci.

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les « frais de gestion ») à un taux annuel maximal de i) 1,50 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A; ii) 0,50 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F; iii) 1,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A1 et iv) néant de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F1, calculés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables. Le gestionnaire utilise ces frais de gestion aux fins du paiement des commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits au placement des parts du Fonds.

Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation. Ces charges incluent, mais sans s'y limiter, les courtages, les taxes, les honoraires d'audit, les honoraires d'avocat, les frais de garde, la rémunération de l'agent des transferts et de l'agent chargé de la tenue des registres, les honoraires du fiduciaire et les frais de dépôt, les charges d'intérêts, les frais d'administration, les frais de participation des organismes de réglementation, les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports financiers ou aux autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi qu'aux prospectus.

Le président du comité d'examen indépendant touche actuellement une rétribution annuelle de 12 000 \$, et les autres membres du comité d'examen indépendant touchent actuellement une rétribution annuelle de 9 000 \$, majorée du remboursement de leurs frais. La rétribution et les frais des membres du comité d'examen indépendant seront réglés au moyen des fonds du gestionnaire au prorata en fonction du temps qui a été consacré aux activités de chaque fonds.

À son gré, le gestionnaire peut à l'occasion payer la totalité ou une partie des frais supplémentaires qui seraient autrement payables par le Fonds. Se reporter à la note 10.

Chaque catégorie de parts est responsable de régler les charges qui lui sont spécifiquement liées et une partie proportionnelle des charges qui sont communes à toutes les catégories de parts.

#### **Commissions de courtage et accords de paiement indirect**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, des « accords de paiement indirect » de néant (2023 – 59 105 \$), dans le cadre desquels un courtier est rémunéré au moyen de commissions en contrepartie de ses services de courtage, ont été utilisés pour régler des charges d'exploitation du Fonds.

# Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund

## Notes annexes (suite)

### Honoraires liés au rendement

Le Fonds versera au gestionnaire des honoraires liés au rendement pour chaque trimestre du Fonds correspondant à 20 % de l'augmentation de la valeur liquidative par part d'une catégorie de parts du Fonds, cumulée quotidiennement, depuis le(s) dernier(s) trimestre(s) où les honoraires liés au rendement ont été versés, pourvu que la valeur liquidative par part du Fonds (y compris les distributions) soit supérieure à toutes les valeurs précédentes à la clôture de chaque trimestre antérieur au cours duquel les honoraires liés au rendement ont été versés.

### 10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par Next Edge Capital Corp.

#### a) Frais de gestion et honoraires liés au rendement

En vertu du contrat de gestion des placements, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion (se reporter à la note 9). Le total des frais de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'est élevé à 18 388 \$ (2023 – 30 027 \$) et est présenté dans les états du résultat global, et des frais à payer au gestionnaire de 3 602 \$ au 31 décembre 2024 (2023 – 11 334 \$) sont présentés dans les états de la situation financière.

Le total des honoraires liés au rendement pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 a été de néant (2023 – néant) et est présenté dans les états du résultat global, et des honoraires à payer au gestionnaire de néant au 31 décembre 2024 (2023 – néant) sont présentés dans les états de la situation financière.

#### b) Charges d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le gestionnaire a absorbé des charges de 147 994 \$ (2023 – 211 015 \$) présentées dans les états du résultat global. Le gestionnaire absorbe les charges à sa seule discrétion et peut cesser d'absorber les charges en tout temps.

#### c) Honoraires du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant attribuable au Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 est de 14 426 \$ (2023 – 18 747 \$).

### 11. TENSIONS MONDIALES

Les conflits militaires en cours dans le monde ont continué d'avoir des répercussions négatives sur les marchés des capitaux et les économies à l'échelle régionale et à l'échelle mondiale, incluant notamment une volatilité importante sur les marchés, des pressions inflationnistes, l'augmentation des taux d'intérêt, l'augmentation du risque de crédit, des tensions sur les marchés des marchandises, la volatilité des taux de change et la perturbation des activités commerciales. Dans le contexte actuel d'incertitude accrue et de volatilité sur les marchés, le gestionnaire continue de surveiller de près son incidence sur l'exposition au risque du Fonds.

## Renseignements généraux

### **GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR**

Next Edge Capital Corp.  
18 King Street East, Suite 902  
Toronto (Ontario) M5C 1C4

Téléphone : 416 775-3600  
Télécopieur : 416 775-3601  
Sans frais : 1 877 860-1080

[www.nextedgecapital.com](http://www.nextedgecapital.com)

### **DÉPOSITAIRE, AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT D'ÉVALUATION**

Fiducie RBC Services aux investisseurs  
155 Wellington Street West  
Toronto (Ontario) M5V 3H6

[www.rbcits.com](http://www.rbcits.com)

### **COURTIER**

BMO Marchés des capitaux – Services de courtage  
primaire  
100 King Street West, 6<sup>th</sup> Floor  
Toronto (Ontario) M5X 1H3

[www.bmocm.com](http://www.bmocm.com)

### **AUDITEUR**

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
Bay Adelaide East  
8 Adelaide Street West, Suite 200  
Toronto (Ontario) M5H 0A9

[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

### **CONSEILLER JURIDIQUE**

Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.  
333 Bay Street, Suite 2400  
Toronto (Ontario) M5H 2T6

[www.fasken.com](http://www.fasken.com)

**Next Edge Capital Corp.**  
18 King Street East, Suite 902  
Toronto (Ontario) M5C 1C4

Tél. : 416 775-3600  
Télec. : 416 775-3601

[www.nextedgecapital.com](http://www.nextedgecapital.com)